



DÉPLACEMENT

Projet de voie de liaison Nord Lambézellec

Depuis de nombreuses années, les habitants de Brest métropole sont confrontés à des difficultés de pour relier l'Est à l'Ouest du territoire. Pour répondre aux attentes locales, Brest métropole a engagé une nouvelle réflexion pour réaliser une liaison sur le secteur nord de Lambézellec et faciliter le développement des échanges entre les pôles d'activités.

Avancement du projet

- 1 Réunion publique : 10 octobre 2018
- 2 Phase 1 : Diagnostic partagé
- 3 Phase 2 : Elaboration de solutions
- 4 Réunion publique d'étape
- 5 Bilan : Réunion de pré-bilan

[HISTORIQUE DU PROJET](#)

Concertation en cours

Type : Réglementée / Concertation simplifiée

[Situer le projet](#)

Porteur de la concertation : Brest Métropole



Présentation du projet

Un premier projet de liaison nord avait été lancé en 2008, mais en mars 2017, le Tribunal administratif de Rennes, suite à un recours, a prononcé l'annulation, confirmée en novembre 2017, de la déclaration d'utilité publique concernant la section entre Messioual et l'échangeur de Kergaradec.

Consciente qu'un tel projet doit reposer sur une large participation des habitants, la collectivité organise une concertation publique réglementaire à partir d'octobre 2018. Elle doit permettre à chacun de prendre connaissance des enjeux, de partager les contraintes, de donner un avis et formuler des propositions.

Pourquoi une liaison au Nord de Lambézellec ?

Favoriser les échanges entre l'Est et l'Ouest de la métropole

L'agglomération est marquée par l'importance de l'usage de la voiture individuelle pour relier l'Est et l'Ouest du territoire. Aujourd'hui, entre le giratoire du Spernot et l'échangeur de Kergaradec, circulent plus de 30 000 véhicules par jour sur certaines sections, sur des voies parfois saturées aux heures de pointe. En offrant des conditions de circulation plus aisées, le projet de liaison nord vise à renforcer le développement du territoire et améliorer globalement le cadre de vie des habitants.

Améliorer les conditions de desserte des pôles d'activités et de soins

Différents équipements concentrent une grande partie des déplacements de la métropole et nécessitent d'en faciliter les accès, compte tenu des contraintes actuelles et des développements à prévoir :

- > Les deux pôles de santé, le Centre Hospitalier Universitaire de la Cavale Blanche et la clinique de Keraudren.
- > Le Technopôle Brest Iroise.
- > Le centre commercial Porte de Gouesnou et les zones d'activités Kergaradec et Hermitage.
- > L'aéroport Brest Bretagne.

Le projet de liaison nord constituera un atout pour des accès fluidifiés et apaisés.

Sécuriser et rendre au boulevard de l'Europe son caractère urbain

Principal axe de circulation emprunté par les automobilistes entre l'Est et l'Ouest de l'agglomération, le boulevard de l'Europe subit aujourd'hui un trafic dense de plus de 30 000 véhicules par jour sur certaines sections.

L'importance de cette circulation en fait une zone accidentogène et une source de nuisances ressenties fortement par les riverains. 47 accidents ont été constatés sur le boulevard entre le giratoire de Pen Ar C'hleuz et le giratoire du Spernot sur les huit dernières années. Le projet de liaison nord doit permettre de se délester d'une partie du trafic actuel.

L'effet recherché est de sécuriser les usagers tous modes de déplacement confondus, mieux intégrer les cyclistes et les piétons, faciliter les transports en commun et améliorer le cadre de vie des riverains. Il est aussi une opportunité pour réfléchir à la requalification de cette artère importante de Brest.

Elaborer une solution avec les habitants

Le projet de liaison Nord Lambézellec est un projet qui intéresse l'ensemble des habitants de Brest et des communes limitrophes, ainsi que les usagers des différents équipements majeurs présents sur le territoire. En lançant la concertation publique, Brest métropole veut donner la parole à chacun et s'appuyer sur l'expertise citoyenne pour explorer toutes les solutions envisageables.

Cette concertation se déroulera selon les modalités suivantes :

Des rencontres publiques aux différentes étapes de la concertation

- > une réunion publique pour présenter les objectifs et son déroulement le 10 octobre à 18h30, salle du patronage laïque de Lambézellec (4 rue du Lannoc à Brest) [En savoir +](#) ↗ ;
- > une réunion publique à mi-parcours en novembre pour restituer les réflexions engagées ;
- > une réunion publique avant la clôture de la concertation en 2019 pour présenter les résultats généraux.

Des ateliers de travail avec les habitants et usagers pour approfondir les différents thèmes portés par la liaison nord : l'environnement, le cadre de vie, les déplacements, le développement économique.

- > un premier atelier, précédé d'une visite de terrain, pour porter un diagnostic ;
- > un deuxième atelier, précédé d'une deuxième visite de terrain, pour explorer les solutions possibles.

Les habitants et usagers seront informés lors de la réunion publique du 10 octobre et par voie de presse des modalités d'inscription à ces ateliers.

Des permanences avec les techniciens de Brest métropole pour répondre aux questions des habitants. Des supports d'expression et d'information

- > une plateforme collaborative pour permettre à chacun d'exprimer son point de vue tout au long de la concertation : <https://concertation-vnl.brest.fr/> ↗
- > un dossier de concertation qui sera mis à jour et disponible dans les différentes mairies ;
- > une exposition et un registre d'expression également mis à disposition ;

Supports en téléchargement



Délibération C 2017-03-026 - Projet de voie de liaison Nord Lambézellec (.PDF, 247Ko)

📄 Télécharger



Concertation Voie de liaison Nord Lambézellec

RÉPONDEZ À NOTRE ENQUÊTE

Agenda du projet

MAR. 11/12 2018

Visite et Atelier participatif

MER. 23/01 2019

Visite commentée et Atelier participatif

Contact

Brest métropole

24 rue Coat-ar-Guéven
CS 73 826
Brest Cedex 2 29238

☎ 02 98 33 50 50

☎ 02 98 33 50 06

@ Courriel



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
Fax. : 02 98 33 50 06
contact@brest-metropole.fr
www.brest.fr

Accueil au guichet

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 en été)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi de 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest Cédex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
Fax. : 02 98 00 81 08
contact@mairie-brest.fr
www.brest.fr

Accueil au guichet

Lundi au Vendredi : de 8h30 à 17h30 (17h en été)
Samedi : de 9h à 12h (juillet et août : fermé le samedi matin sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire)

Accueil téléphonique au 02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h /18h
Samedi 8h30/12h30